

# Contre une démocratie bâillonnée, défendons les libertés publiques

Tribune 25 avril 2024

Ces derniers jours ont été marqués par une nette aggravation des atteintes à la liberté syndicale, aux libertés d'expression et de manifestation. L'accumulation convergente de divers moyens de répression et d'intimidation contre des acteurs du débat public, en raison de leur positionnement sur les termes du conflit israélo-palestinien, constitue une limitation inacceptable du pluralisme démocratique.

Après l'appel à interdiction systématique des « manifestations pro-palestiniennes » lancé par Gérard Darmanin à l'automne 2023, immédiatement recadré par le Conseil d'État, des centaines d'amendes et de nombreux placements en garde à vue ont été décidés, notamment à l'encontre de personnes racisées.

Les atteintes aux libertés ont désormais franchi de nouveaux caps : l'interdiction administrative – finalement suspendue – de la marche du 21 avril 2024 et l'interdiction par arrêté préfectoral, notamment pour risque de « trouble à l'ordre public » d'une conférence organisée par l'association Libre Palestine ».

À ces interdictions s'ajoutent les convocations par les services de police de l'une de ses intervenantes, par ailleurs candidate aux élections européennes ainsi que d'une présidente de groupe parlementaire, lesquelles interviennent après l'ouverture de plusieurs autres enquêtes judiciaires contre des militant·es, membres d'organisations syndicales (CGT, Solidaires, Sud Rail, Sud Aérien) et politiques pour des faits d'apologie du terrorisme.

Dans ce contexte, nous exprimons notre plus vive préoccupation devant des interprétations extensives et aléatoires du délit d'apologie du terrorisme et de la notion d' « ordre public », ayant pour objet ou pour effet d'intimider lourdement des militants associatifs, syndicaux ou politiques.

Nous tenons ainsi à alerter l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, de même que l'opinion publique, quant à l'existence de mécanismes de procédures bâillons ayant pour conséquence, in fine, l'éviction de certain·es militant·es associatifs, syndicaux ou politiques du débat public.

L'accumulation de décisions de ce type de la part des autorités administratives, policières et judiciaires s'inscrit dans un mouvement plus large qui tend à réprimer des formes toujours plus diversifiées de contestation sociale ou politique. Ces tentatives d'intimidation se font au demeurant à l'aide d'outils juridiques toujours plus nombreux (interdictions de manifester, gardes-à-voir préventives, tentatives de dissolutions ou retraits d'agrément ou de subventions d'associations, etc.). Leur dévoiement est d'ailleurs dénoncé par l'ONU, le Conseil de l'Europe, le Défenseur des droits et les organisations de défense des droits humains.

Les moyens préventifs, coercitifs et répressifs ne doivent pas servir à orienter ou restreindre le débat public. Nous appelons l'ensemble des magistrat·es à redoubler de vigilance afin de ne pas réduire la justice à un outil de censure du débat démocratique, alors qu'elle est censée être le dernier rempart des libertés publiques et individuelles.

Nous réaffirmons son rôle fondamental de contrôle du respect des garanties prévues par le code de procédure pénale et par la Convention européenne des droits de l'Homme, spécifiquement lorsqu'il est fait recours à des mesures privatives de liberté telles que la garde-à-vue. Le principe d'interprétation stricte de la loi pénale commande aux magistrat-es de se prémunir contre toute interprétation extensive des textes d'incriminations de ces infractions.

Nous exprimons, par suite, notre attachement à une conception ouverte et équilibrée de la liberté d'expression et de contestation en démocratie, constitutionnellement protégées.

### **Premier-es signataires**

Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH)  
Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération Générale du Travail (CGT)  
Fatima-Ezzahra Benomar, présidente de Coudes à Coudes  
Murielle Guilbert, déléguée générale d'Union syndicale Solidaires  
Judith Krivine, présidente du Syndicat des avocats de France (SAF)  
Kim Reuflet, présidente du Syndicat de la magistrature (SM)  
Benoit Teste, secrétaire général de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU)  
Marie-Pierre Vieu-Martin, co-présidente de la Fondation Copernic  
Youlie Yamamoto, porte-parole d'Attac France

### **Soutenu-es par :**

#### **Syndicats**

CGT Interieur-Police  
Fédération Syndicale Étudiante (FSE)  
Union syndicale de la psychiatrie (USP)  
Union syndicale des étudiants de France (UNEF)  
Union Syndicale Lycéenne  
Union étudiante  
Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social, SNPES-PJJ/FSU  
Syndicat national de l'enseignement supérieur, SNESUP-FSU

#### **Associations et collectifs**

Action Justice Climat Paris  
Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT)  
Association des Marocains de France (AMF)  
Association féministe Apel-Égalité  
Association France Palestine Solidarité (AFPS)  
Collectif marche du 21 avril  
Comité de soutien à Hanane Ameqrane  
Coordination des comités de défense des quartiers populaires  
Collectif national pour les droits des femmes (CNDF)  
Droit au logement (DAL)  
Emmaus Roya  
Embrasse le monde  
Femmes Égalité  
Generation.s 46  
Greenpeace

Groupe d'information et de soutien des immigré·es (GISTI)  
Institut de recherche de la FSU (IR-FSU)  
Les Effronté·es  
Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré·e-s -FASTI  
La Cimade  
Le mouvement de la paix  
Le Planning familial  
Le Paria  
La Relève Féministe  
Marche féministe antiraciste  
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)  
Nos Révolutions  
Pôle de Renaissance communiste en France  
Réseau d'Actions contre l'Antisémitisme et tous les Racismes (RAAR)  
Roya citoyenne  
Riposte Alimentaire  
Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle (VESEMT 37)  
RED Jeunes  
Union juive française pour la paix (UJFP)  
Utopia 56

### **Organisations politiques**

Ensemble  
La France insoumise (LFI)  
Le Parti socialiste (PS)  
Les Écologistes  
Gauche écosocialiste (GES)  
Gauche démocratique et sociale (GDS)  
Parti communiste français (PCF)  
Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF)  
Parti de Gauche (PG)  
Parti Ouvrier Indépendant (POI)  
Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS)  
Révolution Écologique pour le Vivant (REV)  
Nouveau parti anticapitaliste (NPA)  
Union Communiste Libertaire (UCL)

### **Signatures individuelles**

Arié Alimi, avocat et auteur  
Amal Bentounsi, Collectif marche du 21 avril  
Farid Bennaï, militant Front uni, des immigration et des quartiers populaires  
Wiam Berhouma, militante anti-raciste, maire adjointe de Noisy-le-Sec  
Claire Bornais secrétaire national de la FSU  
Svadphaiphane Boulomsouk, artiste  
Youcef Brakni, membre de l'Assemblée des quartiers populaires  
Aliti Burhan, AIR  
Claude Calame, historien EHESS, Paris, membre Conseil Scientifique d'ATTAC et LDH  
Laurence de Cock, essayiste et historienne  
Mouhieddine Cherbib, comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie

Vanessa Codaccioni, professeure des universités  
Laurence Cohen, ancienne sénatrice  
David Dufresne, écrivain, réalisateur, Au poste  
Françoise Davis, réalisatrice  
Nacer El Idrissi, Association des Travailleurs Maghrébins de France  
Jean-Baptiste Eyraud, Droit au logement (DAL)  
Delahaye Gérard, Fondation Copernic  
Michelle Guerci, journaliste, militante féministe antiraciste  
Magi Irving, Le Média  
Pierre Jacquemain, journaliste  
Raphaël Kempf, avocat  
Pierre Khalfa, économiste, Fondation Copernic  
Fadi Kassem, Pôle de Renaissance communiste en France  
Lisa Lap, Le Média  
Léna Lazare, membre des Soulèvements de la terre  
Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire  
Claire Le Strat, politiste, CoudeS à CoudeS  
Carlos Lopez, membre du CDFN de la FSU  
Frédéric Lordon, philosophe et économiste  
Caroline Mecary, Fondation Copernic  
Jean Malifaud, Fondation Copernic  
Christian Martinez Perez, CGT, sociologue  
Bertrand Mertz, avocat  
Ugo Palheta, MCF à l'Université de Lille  
Lisa Noyal, journaliste indépendante  
Dominique Paturel, PEPS  
Willy Pelletier, sociologue  
Pablo Pillaud-Vivien, Regards  
Edwy Plenel, journaliste (Mediapart)  
Juliette Polya-Somogyi, co-fondatrice de ODED 32 (Observatoire des Extrêmes Droites  
(Gers)  
Raymonde Poncet, EÉLV Les Écologistes  
Lorraine Questiaux, avocate  
Lana Sadeq, Forum Palestine Citoyenneté  
Éléonore Schmitt, Union étudiante  
Laurent Sorel, conseiller de Paris FI  
Karel Talali, Union Étudiante  
Stéphane Tassel, secrétaire national FSU  
Anne Tuillon, présidente de l'AFPS  
Louis Weber, Les Editions du Croquant  
Pedro Vianna, poète, homme de théâtre